

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Daniel LE BIGOT**

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/06/2021
(accusé de réception du 24/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Tarifs 2021-2022 des piscines Aquarive et Kerlan Vian

Actualisation tarifaire des prestations aux usagers des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Dans le cadre de l'actualisation tarifaire des prestations aux usagers des piscines de Quimper Bretagne Occidentale, après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - d'adopter les tarifs ci-après annexés pour l'année scolaire 2021 / 2022.

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} septembre 2021.

Aucune augmentation n'est proposée, compte tenu du contexte de la rentrée lié à une incertitude sanitaire ; des tarifs stables encourageront davantage les usagers à reprendre les pratiques.

Compte tenu des aménagements horaires possibles à reconduire imposés par les prescriptions de l'ARS, deux tarifs (1 normal et 1 réduit) mis en place par décision du président le 17 juin 2020 sont à reconduire ;

2 – de proposer une déclinaison de ces tarifs à destination des usagers qui, inscrits pour la saison 2020/2021 n'ont pu profiter de leur activité jusqu'à son terme, confinement oblige. Une baisse de 66 %, soit deux tiers du prix de la prestation, est proposée en dédommagement.